



Saint-Jean De Gonville



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 03 mars 2020, à 20h00, sous la présidence de Monsieur Michel BRULHART, Maire

Présents : Valérie DI PAOLO VUAILLAT, Christophe CHEVROLAT, Marie-Jeanne CLARET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Stéphanie BELOTTI, Cécile MAGNIN, Stéphane MERANDET, Michel LAPLACE, Romero RICCI, Frédéric DESBORDES, Florian MOREL

Absents excusés : Patrick DUMAS (procuration à Marie-Jeanne CLARET), Johan VERNATON (procuration à Stéphane MERANDET)

Secrétaire de séance : Florian MOREL

Le compte-rendu du 04 février 2020 est approuvé à l'unanimité.

I/ Délibérations

1/ Approbation du compte de gestion année 2019 –Commune

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par Monsieur André Rietzmann du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et précise qu'il n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

2/ Approbation du compte de gestion année 2019 – Boulangerie

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le compte de gestion de la boulangerie dressé pour l'exercice 2019, par Monsieur André Rietzmann du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, et précise qu'il n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

3/ Modalités de remboursement des frais occasionnés par les déplacements temporaires

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la délibération en date du 05 mai 2014 relative aux indemnités de déplacement des bénévoles de la bibliothèque, des employés communaux et des conseillers municipaux dans le cadre de leurs missions nécessitées par l'exercice de leurs fonctions.

A ce jour, il convient d'actualiser les modalités de remboursement des frais de déplacement telles que proposées dans la délibération à compter du 1^{er} mars 2020.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

4/ Demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) dans le cadre des travaux de rénovation de la salle polyvalente

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le projet de rénovation de la salle polyvalente dans le cadre de sa mise aux normes d'accessibilité pour un montant total de 607 515,50 € H.T.

Ces travaux sont susceptibles d'être éligibles à la dotation d'équipement des territoires ruraux conformément au plan de financement prévisionnel suivant :

- DETR (25%) : 151 878,87 €
- Région (25%) : 151 878,87 €
- Fonds propres : 303 757,76 €

Il est donc proposé à l'assemblée de déposer la demande de subvention correspondante auprès des services compétents.

Cette délibération est acceptée à l'unanimité.

II/ Date des réunions prévues

Mercredi 11/03/20 à 18h00 à Prévessin :	CCSPL
Jeudi 12/03/20 à 9h00 à la Régie :	CA Régie des eaux
Mardi 17/03/20 à 18h30 à la salle voûtée :	Conseil d'école

III/ Factures payées

Enfouissement réseaux Grand Route	ORANGE	2 266.32 €
Frais d'avocat litige M. Ferrollet	Cabinet RACINE	1 651.00 €
Frais de garderie 2019	ONF	2 604.90 €
Solde cotisations 2019	SIEA	12 515.49 €

IV/ Commissions

1/ Social

Le repas des aînés du 16 février s'est bien passé.

2/ Scolaire

Une semaine Intergénérationnelle s'est déroulée sur 4 jours consécutifs.

3/ Travaux

La barrière de la Maison Communale est en cours de fabrication, la pose est prévue pour fin mars. Suite aux travaux de la Salle Polyvalente, les cours de l'association St Jean Gym sont répartis entre la Salle Voûtée et la salle de réunions.

4/ Urbanisme

Il n'y a pas eu de commission en février.

V/ Commissions de la Communauté d'agglomération

Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet de Pays de Gex Agglo.